

À : Conseil d'administration de Metrolinx

De : Stephanie Davies
Chef de la direction des immobilisations (GO et UP)

Date : 30 novembre 2023

Objet : Rapport trimestriel du Groupe des projets d'immobilisations (GO et UP)

Le présent rapport traite des données sur les activités et le rendement des projets d'immobilisations supervisés par le Groupe des projets d'immobilisations (GPI) (GO et UP) au T2 de l'exercice 2023-24 (du 1^{er} juillet au 30 septembre 2023), tout en incorporant les développements subséquents, le cas échéant.

Mises à jour des projets

- Le contrat pour la construction d'un tunnel piétonnier reliant la gare GO/UP de Bloor et la station Dundas West de la TTC a été attribué en août. Une fois terminée, la connexion Bloor-TTC raccourcira les temps de déplacement entre ces installations actuellement séparées et une liaison sûre et protégée par les intempéries. La connexion Bloor-TTC encouragera les voyageurs à choisir de combiner les déplacements GO Transit ou UP Express avec les services de métro, de tramway ou d'autobus de la TTC et favorisera la croissance d'un réseau régional de transport en commun rapide plus interconnecté. Les travaux de construction à la gare GO/UP de Bloor et aux alentours ont poursuivi ce trimestre sur un projet connexe visant à ajouter un quatrième quai et une quatrième voie, ainsi qu'une nouvelle entrée est pour le complexe de la station Bloor-Dundas West combiné situé au pied de l'avenue Randolph.
- En juillet, le contrat de conception du projet de rénovation des gares existantes d'Oakville (RGE) a été attribué. Il s'agit de l'un des six projets de RGE qui se préparent à la construction, chaque projet étant prévu de mettre à niveau l'infrastructure d'une à cinq gares du réseau GO actuel. Ces mises à niveau amélioreront l'accès aux gares multimodales, l'expérience des clients, la sécurité et l'accessibilité afin de soutenir la croissance de la demande des clients résultant du programme d'expansion de GO. Les travaux de la gare d'Oakville comprennent des améliorations au quai et au stationnement, des améliorations aux tunnels et des améliorations à l'intérieur du bâtiment de la gare.
- Afin de permettre un service bidirectionnel toute la journée sur les tronçons extérieurs de la ligne Kitchener, des améliorations sont apportées le long du corridor ferroviaire et à certaines gares existantes sur la ligne. À Guelph, l'installation de la structure en acier pour la nouvelle canopée du quai sud a été achevée en août. Les travaux sur le nouveau quai ferroviaire seront achevés en 2024. Le service GO additionnel sera mis en place progressivement à mesure que la construction progresse dans ce projet et dans d'autres, et que des segments clés du travail seront achevés.

- En août, la construction a commencé à la gare GO d'Aurora. La série d'améliorations comprend un deuxième quai à l'ouest, des tunnels pour piétons, une nouvelle zone d'embarquement et de débarquement des passagers et une nouvelle sortie à la rue Berczy. Cette nouvelle sortie améliorera l'accès des passagers et la circulation. Ces améliorations appuient la mise en œuvre future d'un service bidirectionnel fréquent entre Aurora et la gare Union.
- Toujours en août, quatre poutres de pont ont été installées sur Centennial Parkway dans l'est de Hamilton pour agrandir un pont ferroviaire existant du Canadien National (CN). Une nouvelle voie et le quai de la gare GO de Confederation seront bientôt construits en haut. Cette nouvelle gare amènera pour la première fois le service ferroviaire voyageur à un emplacement existant de GO Transit qui construit actuellement l'achalandage avec un service d'autobus.

Données trimestrielles sur le rendement

Sécurité

Le taux de fréquence des accidents avec perte de travail (TFAAT) et le taux total d'accidents enregistrés (TTAE) sont calculés en fonction d'un nombre variable sur 12 mois, en tenant compte du nombre total d'heures et du nombre d'accidents avec perte de travail au cours de l'année précédente.

- Le TFAAT pour les entrepreneurs travaillant pour le GPI (GO et UP) à la fin du trimestre est demeuré à 0,0, car il n'y a pas eu d'accidents avec arrêt de travail au cours du trimestre.
- Le TTAE comprend les accidents entraînant une perte de temps, les blessures critiques et les incidents liés aux soins médicaux externes. L'objectif de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail de l'Ontario pour TTAE est de 4,76, et celui de Metrolinx est demeuré à 2,41 pour le deuxième trimestre de 2023-2024. Le GPI (GO & UP) avait un TTAE de 1,06, en baisse par rapport à 1,57 à la fin du trimestre précédent.

Finances

Le tableau 1 présente un résumé des coûts engagés pour les grands projets d'immobilisations (GO et UP).

Tableau 1 : Projets d'immobilisations du GPI (GO et UP) coûts engagés jusqu'au 30 septembre 2023

	Base de référence actuelle moins les exclusions (M\$)	Coûts engagés à ce jour (M\$)	Coûts engagés ce trimestre (M\$)
Travaux préliminaires	10 816 \$	7 625 \$	182 \$
Hors corridor	619 \$	61 \$	2 \$
Dans le corridor	12 052 \$ ^a	2 388 \$	241 \$
Total du programme d'expansion de GO	23 487 \$^a	10 073 \$	424 \$
Expansion de GO	1 705 \$	180 \$	25 \$
Gares SmartTrack	1 689 \$	241 \$	63 \$

Tous les montants d'argent sont exprimés en dollars de l'année de la dépense et ne sont pas directement comparables à ceux issus d'autres contextes et exprimés en dollars nominaux. De même, les montants englobent l'ensemble des coûts de mise en œuvre du projet (c'est-à-dire qu'ils comprennent des éléments tels que les coûts immobiliers, les coûts de gestion du projet par le propriétaire et les services professionnels, ainsi que le financement privé, le cas échéant) et ne sont pas directement comparables aux chiffres fournis dans d'autres contextes pour les coûts de construction ou la valeur du ou des principaux contrats.

***La valeur ne reflète pas l'intégralité des coûts du projet.** Le projet comprend un contrat progressif qui est actuellement en phase de développement. Pour obtenir le meilleur rapport qualité-prix sur le marché, la valeur de référence publiée ne tient pas compte de la partie du budget approuvé pour le projet alloué à la prochaine phase de mise en œuvre du présent contrat. La base de référence sera mise à jour afin de divulguer le budget du projet, une fois que la tarification de la phase de mise en œuvre sera décidée, avant que les coûts correspondants ne commencent à être engagés.

Respectueusement soumis

Stephanie Davies
Chef de la direction des immobilisations (GO et UP)